



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Kerafine 95

Date d'impression : 1 February 2021

Date de révision : 15 juillet 2020

Présentation et règles de rédaction conformes au règlement (CE) 1907/2006 et annexes.

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom de la substance : Kerafine 95

Fournisseur : ADC

123 rue Marie Curie - 26780 Châteauneuf-du-Rhône

Tél : +33 (0)4 75 54 35 05

E-Mail : contact@adc-solution.com

N° de téléphone d'appel d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

CENTRES ANTI-POISON :

Paris : 33(0) 1 40 05 48 48 Angers : 33 (0)2 41 48 21 21 Bordeaux : 33 (0)5 56 96 40 80

Lille : 0 825 812 822 Lyon : 33 (0)3 4 72 11 69 11 Marseille : 33(0) 4 91 75 25 25

Nancy : 33 (0)3 83 32 36 36 Rennes : 33 (0)2 99 59 22 22 Strasbourg : 33 (0)3 88 37 37 37

Toulouse : 33 (0)5 61 77 74 47

Centres de Toxicovigilance : GRENOBLE – REIMS – ROUEN

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



2. IDENTIFICATION DES DANGERS :

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Définition du produit : matériaux polymères mixtes.

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP / GHS] : Non classé.

Classification selon la directive 67/548 / CEE : Non classé.

Classification selon la directive 1999/45 / CE : Non classé.

2.2 Informations d'étiquetage : Sans objet

2.3 Autres dangers :

Critères pour PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) :

Ces substances ne répondent pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification mais qui peuvent contribuer aux dangers globaux du substance ou mélange :

YEUX : À l'état solide, le produit ne présente aucun danger pour la santé, mais peut provoquer une irritation. La fonte peut provoquer de graves brûlures.

CONTACT AVEC LA PEAU : à l'état solide, le produit ne présente aucun risque pour la santé, bien qu'aucune information médicale ne soit disponible, dans certains cas (personnel sensible, intolérant, atopique ...), il peut provoquer des effets indésirables comme irritation. La fonte peut provoquer de graves brûlures.

INHALATION : L'inhalation de la substance à température ambiante est peu probable. À des températures élevées, il peut produire des fumées ou des vapeurs qui peuvent provoquer des effets systémiques indésirables. Il peut être irritant pour les voies respiratoires ; ce qui peut provoquer des étourdissements et une respiration difficile.

INGESTION: Faible toxicité orale.

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



Identification NFPA 704 Système standard pour l'identification des dangers des matériaux pour l'intervention d'urgence. Association nationale de protection contre les incendies (NFTPA)



Danger pour la santé : 1 Pas dangereux

Inflammabilité : 1 (> 93 ° C)

Réactivité : 0 stable

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

- Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 : Non classé
- Classification selon la directive 67/548 / CEE : Non classé
- Classification selon la directive 1999/45 / CE : Non classé

4. PREMIERS SECOURS :

4.1 Inhalation :

Déplacer la victime dans une zone non contaminée ou à l'extérieur, garder au repos dans une position confortable pour respirer, si une victime est inconsciente et respire, placer en position de récupération, administrer de l'oxygène si nécessaire. Si la victime a de la difficulté à respirer, est inconscient et ne respire pas, assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstacle à la respiration et, si nécessaire, préparez-vous correctement pour assurer la respiration artificielle. Si nécessaire, appliquer un massage cardiaque. Chercher une assistance médicale.

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



4.2 Contact avec la peau :

Solide : laver abondamment à l'eau et au savon.

Liquide : Si du produit chaud tombe sur la peau, refroidir rapidement avec de l'eau froide sur la zone affectée pour dissiper la chaleur pendant au moins 5 minutes. Chercher une assistance médicale. Ne pas essayer de retirer le produit après sa solidification. Ne pas mettre de glace sur les brûlures. Retirer soigneusement les vêtements qui ne sont pas coincés. Ne jamais essayer de retirer des vêtements collés à la peau brûlée, au lieu de cela, coupez-les.

4.3 Contact avec les yeux :

Solide : S'il pénètre dans les yeux, vous devez le retirer comme un corps étranger. Vérifiez d'abord que le blessé ne porte pas de contact les lentilles et le cas échéant les retirer. Rincer et laver soigneusement, également sous les paupières en soulevant de temps en temps le haut et le bas, avec beaucoup d'eau pendant au moins 5 minutes. Cherchez une assistance médicale car cela peut provoquer une irritation.

Liquide : Si le produit chaud tombe sur les yeux, refroidir rapidement avec de l'eau froide sur la zone affectée pour dissiper la chaleur pendant au moins 5 minutes. N'essayez pas de retirer le produit une fois qu'il s'est solidifié sans assistance médicale.

4.4 Ingestion :

Pas fréquent. L'absorption intestinale est très faible. Chercher une assistance médicale. Rincer la bouche avec de l'eau.

Retirer les prothèses si possibles. Transporter la victime à l'air frais et garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si le produit a été avalé et la personne exposée est consciente, donner de petites quantités d'eau à boire. Fournir de l'eau. Arrêter si la personne exposée se sent malade car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. En cas de vomissements, continuer la tête basse pour que le vomi n'entre pas dans les poumons. Obtenir des soins médicaux si les effets persistent ou sont des effets graves sur la santé. Si la victime est inconsciente, la placer en position de récupération et consulter immédiatement un médecin. Assurer une bonne circulation de l'air. Desserrer les vêtements qui peuvent l'être, comme un col, une cravate, une ceinture. Chercher une assistance médicale.

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



4.5 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Voir les sections 2 et 11 de ce document.

4.6 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Surveiller la respiration et le pouls. Prendre des mesures fonctionnelles en tant que symptômes, traiter symptomatiquement pour soulager tout effet. Contacter immédiatement un spécialiste du traitement en cas d'ingestion ou d'inhalation fréquente. Pour les personnes ayant un poumon antérieur, la maladie peut avoir une sensibilité accrue aux effets de l'exposition. Lors de l'utilisation d'équipements à haute pression, l'injection du produit peut se produire.

4.7 Autres informations pour le médecin :

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Prendre des mesures fonctionnelles en tant que symptômes, traiter les symptômes.

Contacter un spécialiste du traitement immédiatement en cas d'ingestion ou d'inhalation d'une grande quantité. Les personnes ayant une maladie pulmonaire antérieure peuvent avoir une sensibilité accrue aux effets de l'exposition. Lors de l'utilisation d'un équipement à haute pression, une injection du produit peut se produire.

4.8 Protection des secouristes (sauveteurs) :

Utiliser un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

5.1 Moyens d'extinction :

Appropriés : dioxyde de carbone (CO₂), extincteur à poudre chimique sèche, mousse anti-incendie (AFFF), brouillard d'eau et pulvérisateur d'eau. Autres gaz inertes (sous réserve des dispositions indiquant). Sable ou terre.

Inappropriés : n'utilisez pas de jets d'eau directs.

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Risques d'incendie et d'explosion : Non combustible.

Produits de combustion dangereux : La décomposition du produit conduit à la formation d'oxydes de carbone tels que le monoxyde de carbone ou le dioxyde de carbone, oxydes d'azote, noir de carbone, aldéhydes, cétones, acides gras volatils, produits de combustion hydrocarbures incomplets et inconnus et autres gaz toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers :

- Évacuer la zone : Isoler rapidement la zone en éloignant toutes les personnes des environs du lieu de l'incident.
 - Evitez tout contact direct du produit avec les flammes et les températures élevées.
 - Retirer les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
 - Éviter les fuites / déversements du site où le contrôle du feu ou la dilution s'écoule / afflue, les égouts ou l'approvisionnement en eau potable.
 - Éviter l'inhalation de la substance ou des produits de combustion.
 - Se placer dos au vent et garder hors des zones basses.
 - Ne pas disperser le produit renversé avec de l'eau à haute pression.
 - Empiler les matières déversées pour un traitement ultérieur.
 - Utiliser des agents d'extinction adaptés aux incendies environnants.
 - Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome (ARA -Acronyme en anglais).
 - Les pompiers doivent utiliser :
 - Un équipement de protection approprié et appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.
 - Les vêtements des pompiers (y compris les casques, les bottes de protection et les gants) conformes à la réglementation en vigueur offrent un niveau de

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



- protection de base contre les incidents chimiques.
 - Respirateurs autonomes (ARA - acronyme en anglais) et équipement complet.
- Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu.
 - Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.
 - Si vous ne pouvez pas éteindre le feu, quitter la zone et laisser le feu s'éteindre.
 - Assurer un long refroidi pour éviter la ré-inflammation.

Contre-indications : Le jet d'eau peut être appliqué directement pour disperser le produit. Ne pas utiliser de jets d'eau directement sur la combustion du produit ; peut provoquer des éclaboussures et propager le feu. Éviter d'utiliser simultanément de l'eau et de la mousse sur la même surface car l'eau détruit la mousse.

Dangers particuliers : Le produit en fusion peut propager un incendie. Il peut produire une irritation.

Équipement de protection : gants et combinaison résistant à la chaleur. Un appareil respiratoire autonome et des fumées denses sont produites.

Mesures spéciales : Pas de mesures spéciales.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Précautions à prendre par le personnel, qui font partie ou non des services d'urgence :

- Isoler la zone exposée et évacuer la zone environnante.
 - Éloigner le personnel non autorisé, inutile ou non protégé.
 - Placer le matériau libéré dans des conteneurs appropriés pour sa mise au rebut ultérieure.
 - Éviter le contact direct avec le produit renversé, le produit à l'état fondu et l'inhalation de vapeur. -
- Suivre les directives des sections : 5, 7, 8 et 13 de ce document.

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



6.2 Précautions environnementales :

Éviter la dispersion des matériaux déversés, le contact avec le sol, le milieu aquatique, les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, voies navigables, terre ou air).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Déversement terrestre :

Les déversements doivent être collectés pour éviter de glisser ou de glisser. Le produit renversé présente un risque de glissement sur les surfaces dures.

Sécher les petits déversements : avec des pelles propres ou d'autres moyens, introduire dans des récipients appropriés, propres et secs. Couvrir légèrement les vaisseaux et les déplacer hors de la zone de déversement.

Déversement d'eau :

Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque.

Limitier immédiatement le déversement avec des barrières flottantes. Avertir les autres expéditions.

Jeter le produit en collectant les déversements de la surface.

Les recommandations concernant les déversements dans l'eau et les déversements terrestres sont basées sur le scénario le plus probable pour ce produit, de quelque manière que ce soit, conditions géographiques, vent, température, (et en cas de déversement sur l'eau) la direction et la vitesse des vagues peuvent influencer grandement la bonne action à développer.

Pour cette raison, des experts locaux doivent être consultés.

Remarque : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter l'action à effectuer.

Active _____ **Distribution** _____ **Company**

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

E-mail : contact@adc-solution.com

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134



7. MANIPULATION ET STOCKAGE :

7.1 Manipulation :

- Minimiser la génération et l'accumulation de poussière.
- Éviter les conditions générant de la chaleur lors de la manipulation.
- Les tâches d'entretien ménager de routine devraient être établies pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces.
- La poudre du produit peut accumuler des charges électrostatiques dues au frottement des opérations de transfert et de mélange, ce qui peut provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Fournir des précautions adéquates aux sources d'inflammation telles que l'électricité mise à la terre et mise à la terre, atmosphère inerte ou outils non étincelants.
- Éviter les températures élevées pendant des périodes prolongées.
- Éliminer toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, étincelles ou flammes dans la zone la plus proche).
- Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter le risque de glissement.
- Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir à proximité de flammes nues, de chaleur ou de sources d'inflammation.
- Éviter le contact visuel.
- Le contact avec la peau doit être au minimum conformément aux pratiques générales d'hygiène.
- Éviter tout contact avec le produit chaud.
- Éviter l'inhalation du produit dans n'importe quel état, ainsi que les fumées qui peuvent générer

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

- Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



- Éviter tout contact direct avec les rayons du soleil ; par conséquent, protéger le matériau des rayons directs du soleil.
- Une attention particulière doit être portée pour éviter les unités palettisées ou autres unités d'emballage mal rangées.
- Éviter les conditions qui génèrent de la chaleur pendant le stockage. Et surtout éviter les températures élevées pendant des périodes prolongées.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :

8.1 Paramètres de contrôle :

Pas d'exigences spécifiques ou spéciales. En vertu de la législation en matière de santé et de sécurité applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition :

Aucune exigence spécifique ou spéciale, conformément à la législation applicable en matière de santé et de sécurité.

Produit non dangereux à l'état solide à température ambiante.

8.3 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle :

-Protection des yeux : Lunettes de sécurité pour éviter tout contact avec les éclaboussures, en particulier lorsque vous travaillez avec un produit fondu.

-Protection respiratoire : Masque de protection respiratoire conforme à la réglementation en vigueur, en présence de vapeurs du produit fondu, à exposition prolongée, produit de dispersion, projection, micro projection, injection, spray, ...

Si nécessaire, utiliser un équipement de protection respiratoire (avec lunettes) approuvé par la réglementation en vigueur.

Utiliser un masque purifiant en cas de concentrations inconnues ou en cas de danger pour la vie / la santé ; utiliser un masque à oxygène Air-line mask (masque respiratoire combiné) ou appareil respiratoire (masque complet).

Active _____ **Distribution** _____ **Company**

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

E-mail : contact@adc-solution.com

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025

123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE

SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros

RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134



- Protection de la peau et du corps :

Produit solide : Il est recommandé d'utiliser des gants, des vêtements de protection et des chaussures appropriées.

Protection des mains : des gants de protection chimique ne devraient pas être nécessaires lors de la manipulation de ce produit. Le contact avec la peau devrait être le minimum selon les pratiques générales d'hygiène.

Produit liquide : Non recommandé pour la manipulation du produit à l'état liquide et / ou chaud, en cas d'extrême nécessité effectuer la manipulation en utilisant des gants, des vêtements et des chaussures de protection thermique et de résistance chimique, approuvés par les réglementations actuelles pour assurer ces opérations ou activités.

Recommandations :



- Autre équipement de protection : Système pour le lavage des yeux et des douches sur le lieu de travail.

- Précautions générales : Ventilation locale adéquate. Eviter tout contact avec le produit fondu.

- Pratiques d'hygiène au travail : de bonnes pratiques de travail réduisent les expositions inutiles. Adoption de mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire et / ou de fumer. En routine, laver les vêtements et protéger les équipements pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent pas être nettoyés. Maintenir / conserver bien les pratiques. Des douches chaudes doivent être utilisées. Utiliser du savon et aucun autre solvant.

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

9.1 Informations générales :

Etat physique :	Solide
Forme :	Pastilles
Couleur :	Blanc
Odeur :	Non disponible

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH :	Non disponible
Températures caractéristiques :	
Point de fusion :	Non disponible
Point de congélation :	68-74°C ASTM D938
Point d'éclair :	>200°C
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	Non disponible
Solubilité :	Non disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



Propriétés explosives et comburantes : Non disponible

Viscosité : Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE :

10.1 Réactivité : Données non disponibles.

10.2 Stabilité : Matériau solide et stable à température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Pas de données spécifiques.

10.5 Matières incompatibles : Matières comburantes et solvants chlorés

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait se former.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

11.1 Ingestion : Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

11.2 Contact avec la peau : Effets importants ou dangers critiques non connus.

11.3 Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux, douleur ou irritation, larmoiement et rougeur

11.4 Inhalation : Effets importants ou dangers critiques non connus.

Active

Distribution

Company

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

E-mail : contact@adc-solution.com

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134



12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

- 12.1 Toxicité : données non disponibles
- 12.2 Persistance et dégradabilité : données non disponibles
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation : données non disponibles
- 12.4 Mobilité dans le sol : données non disponibles
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : données non disponibles
- 12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Méthodes de traitement des déchets :

- Réutiliser ou recycler le matériel autant que possible.
- Les déchets doivent être éliminés conformément aux dispositions légales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

14.1 Numéro UN :

ADR / RID, ADN / ADNR, IMDG, IATA / DGR : Non disponible

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :

ADR / RID, ADN / ADNR, IMDG, IATA / DGR : Non disponible

14.3 Classe (s) de danger pour le transport :

ADR / RID, ADN / ADNR, IMDG, IATA / DGR : Non disponible

14.4 Groupe d'emballage : Données non disponibles.

14.5 Dangers pour l'environnement :

Active

Distribution

Company

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

E-mail : contact@adc-solution.com

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134



ADR / RID, ADN / ADNR, IMDG, IATA / DGR : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par les utilisateurs :

ADR / RID, ADN / ADNR, IMDG, IATA / DGR : Non disponible

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

- Règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'Enregistrement,

L'Evaluation, l'Autorisation et la Restriction des produits chimiques (REACH), instituant l'Agence Européenne des

Produits Chimiques, modifiant la directive 1999/45 / CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 et Directive 76/769 / CEE et directives du Conseil 91/155 / CEE, 93/67 / CEE, 93/105 / CE et 2000/21 / CE. Et ses amendements suivants.

- le règlement (CE) n ° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, et modifiant et abrogeant les directives 67/548 / CEE et 1999/45 /CE, et modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006. Et ses amendements ultérieurs.

-La norme de communication des dangers (HCS) (29 CFR 1910.1200 (g))

Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Company

E-mail : contact@adc-solution.com



16. AUTRES INFORMATIONS :

Phrases R : aucune

Phrases S : aucune

Restriction recommandée pour l'utilisation de ce produit : pas de restriction dans le cas d'utilisation conforme de ce produit.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée et suivant les réglementations en vigueur. Ils sont donnés de bonne foi. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif pour permettre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination, en état satisfaisant de sécurité et donc ne doivent pas être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, elles ne peuvent être applicables en cas de mélange du produit en question avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Active

Distribution

Company

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

E-mail : contact@adc-solution.com

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134